

Avis voté en plénière du 12 novembre 2014

# Tourisme et développement durable en France

---

## Déclaration du groupe des associations

Première destination touristique mondiale, la France et ses trésors naturels, culturels, architecturaux et culinaires, ainsi que ses événements internationaux, attirent chaque année des dizaines de millions de visiteurs. Le tourisme génère ainsi à lui seul un million d'emplois et 42 milliards d'euros de recettes annuelles. Ces données flatteuses ne doivent cependant pas masquer une réalité moins glorieuse.

En effet, la nature saisonnière du tourisme induit souvent une précarité de l'emploi. En outre, le tourisme exerce malgré lui une pression sur l'environnement, par la forte consommation en transports, en eau et en énergie qu'il suscite : aussi, la construction immobilière peut-elle dans certains cas aboutir à dénaturer le paysage ou la vie locale. Par ailleurs, il existe des marges de progrès sur le plan économique pour retenir davantage la part importante des touristes étrangers qui ne fait que transiter par l'hexagone.

Mais le problème le plus grave tient sans doute au fait qu'aujourd'hui encore, près d'un Français sur deux ne part pas en vacances. Considéré comme phénomène de masse, le tourisme, fruit de l'émancipation du salariat et de la conquête du temps libre, demeure cependant hors de portée pour 30 millions de nos concitoyens. Avant la crise déjà, le non-départ affectait les personnes les plus défavorisées ou celles confrontées à des difficultés particulières telles que le handicap, l'âge avancé, la maladie ou l'isolement. Désormais, de larges fractions des classes populaires sont également concernées.

Accompagner au départ en vacances, lever les obstacles financiers ou psychologiques, rendre le tourisme accessible à tous, telles sont les missions que remplit le tourisme social et solidaire. Villages vacances, campings, colonies, auberges de jeunesse, ses opérateurs à but non lucratif sont nombreux à proposer, à des prix abordables, une offre adaptée à tous les publics couvrant l'ensemble des activités de tourisme et de loisir : pratique sportive ou culturelle, visite de sites patrimoniaux, sorties nature... Ces structures, associatives pour la plupart, maillent l'ensemble du territoire français, sur le littoral, en milieu rural ou en moyenne montagne.

Pour réduire la « fracture touristique » qui touche notre pays, des solutions existent. Elles visent en premier lieu à soutenir la structuration de la filière du tourisme social et solidaire : tout d'abord, par la reconnaissance au niveau européen de son statut de service d'intérêt économique général ; ensuite, par le rétablissement d'une ligne dédiée dans le budget de l'État (pour aider au financement de la création et de la rénovation de ses établissements) ; enfin, par la possibilité pour toutes les structures agréées de bénéficier d'une réduction du coût du travail équivalente à celle du CICE et de prêts de long-terme contractés auprès de la BPI.

Il s'agit en second lieu d'agir auprès des autres acteurs concernés : en facilitant l'accès aux aides existantes, en harmonisant les critères et les procédures entre les différents opérateurs (CAF, CCAS, conseils généraux), en valorisant le chèque-vacances auprès des TPE et PME qui n'y ont pas recours...

Plutôt que de chercher à traiter tous les aspects du tourisme au XXI<sup>e</sup> siècle, en multipliant les sujets et les préconisations, l'avis présenté aujourd'hui aurait sans doute gagné à resserrer son périmètre et sa problématique. Le groupe des associations regrette par ailleurs que la plupart de ses amendements aient été rejetés. Considérant néanmoins que l'essentiel de ses préconisations a été retenu, il a voté l'avis.